

■ **A.MARCHON SA**, à Granges-Paccot, CH-217-0135862-9, continuation de l'entreprise exploitée jusqu'ici par Antoine Marchon SA, etc. (FOSC du 28.07.2004, p. 5). Procuration collective à deux a été conférée à Bichsel Fred, de Lützelflüh, à Zollikofen (BE), Castelli Michel, de Bienne, à Chardonne, et Lubojanski Andreas, d'Allemagne, à Bülach.
Journal no 1977 du 03.05.2005
(02829798 / CH-217.0.135.862-9)